

D'après l'OMS, environ 5 à 6 % de la population âgée de plus de 65 ans subit des situations de maltraitance.

La maltraitance des aînés, parlons-en !



Dominique Langhendries

Directeur
Respect
Seniors

Il est important de souligner que la maltraitance est le plus souvent non intentionnelle.

Du simple geste inadapté au harcèlement psychologique, les personnes âgées sont nombreuses à être victimes de maltraitance. Des situations souvent passées sous silence, qui peuvent avoir des conséquences dramatiques. Les explications de Pascale Broché, psychologue, et de Dominique Langhendries, directeur de Respect Seniors.

Quel est le profil général de la personne âgée maltraitée ?

Dominique Langhendries : « Il est difficile de déterminer un profil type d'aîné maltraité, car le sujet est tabou et de nombreux cas sont tus. Les chiffres connus présentent des victimes majoritairement féminines, âgées de plus de

75 ans et vivant généralement à domicile. D'après l'OMS, environ 5 à 6 % de la population âgée de plus de 65 ans subit des situations de maltraitance. »

Quelles sont les différentes formes de maltraitance ?

Pascale Broché : « La forme la plus médiatisée est la maltraitance physique. Souvent non intentionnelle, elle peut s'exprimer par des soins brusques, des gestes inadaptés, une méconnaissance des besoins des aînés. Elle ne constitue toutefois pas la forme la plus fréquente qui arrive chez Respect Seniors. L'aspect psychologique est en haut de la liste. Insultes, dévalorisation, harcèlement... Cette violence-là touchera plus ou moins l'individu, selon sa sensibilité, ses valeurs, etc. Vient ensuite la forme financière, se présentant par exemple par l'abus de l'entourage, le non-respect de l'usufruit, etc. Enfin, nous rencontrons la maltraitance civique (le non-respect des droits de l'individu) et la négligence. »

Qui maltraite et dans quel contexte ?

D. L. : « Dans 60 % des cas, la famille est en tête, principalement les enfants et surtout les filles, mais c'est sans doute parce qu'elles s'occupent davantage de leurs parents ! Les professionnels sont pointés comme auteurs dans 17 à 20 % des situations. Le domicile reste le lieu principal où des maltraitances sont évoquées (près de 75 %), mais il faut sans

doute rappeler qu'en Belgique, seuls 12 % des plus de 80 ans vivent en institution. Il est toutefois important de souligner que la maltraitance est le plus souvent non intentionnelle. Elle peut provenir du désir de protéger l'autre, de la frustration que génère l'impuissance de la famille face à la vieillesse d'un proche ou encore du manque de formation du professionnel. »

En quoi ce sujet est-il tabou ?

D. L. : « Il n'est pas facile d'exprimer sa souffrance, cela demande tout un cheminement. La crainte de représailles ou encore la peur de l'abandon sont des freins qui empêchent les personnes touchées de s'exprimer. Les aînés maltraités par leurs enfants ou leurs petits-enfants préfèrent parfois taire la situation pour pouvoir continuer à les voir. Le tabou est également sociétal, les aînés sont souvent mis de côté dans notre société. Le mélange des générations n'est pas effectif. »

Quelles conséquences cette maltraitance a-t-elle sur les personnes âgées ?

P. B. : « Les conséquences peuvent être dramatiques et aller jusqu'à la mort. Chaque individu perçoit les choses à travers son propre prisme, certaines situations vont heurter plus certaines personnes que d'autres, il est donc primordial d'aborder le problème en s'attachant aux valeurs et aux besoins de chacun. »

Comment vous y prenez-vous chez Respect Seniors pour lutter contre ce problème ?

P. B. : « Nous travaillons sur deux axes. Le premier est l'accompagnement en cas de situations de maltraitance, notamment via notre permanence au 0800 30 330, que toute personne qui se sent concernée ou qui se pose des questions peut contacter. Nous travaillons en binôme assistant social et psychologue dans chacune des provinces, en partenariat avec un large réseau de professionnels. D'autre part, nous agissons sur la prévention et l'information au grand public, ainsi que la formation des professionnels : aides familiales, futurs assistants sociaux, policiers kinés, infirmiers, personnel de maison de repos, médecins, etc. L'idée est que chacun se pose des questions sur ce qu'est la maltraitance, ce qui constitue sans doute la meilleure façon de la prévenir et de rester respectueux du choix des aînés. »

RESPECT SENIORS

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

☎ 0800 30 330

WWW.RESPECTSENIORS.BE

Maria-Laetitia Mattern
redaction.be@mediaplanet.com